

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
- soute: **Vimal SA en liquidation, Montana**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 02.02.2007
4. Echéance de préavis des créances: **14.05.2007**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
- Philippe Vernier, liquidateur, Chemin de la Scierie 6,
- 1162 Saint-Prex
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
- de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-
- tions.

Jean-Marc Emery, Notaire
1110 Morges

(03872340)